

Communiqué de presse

le 18 février

## **La révision de la loi sur le transport de voyageurs doit être rejetée.**

**Le 12 mars 2014, le conseil national vote sur la révision de la LTV. La commission des transports du conseil national a décidé de ne pas entrer en matière sur le projet du conseil national. fancoaching Suisse recommande de suivre la majorité de la commission. Et la réalisation vague et difficile, voire liée à un effort disproportionné du règlement légal et des considérations de droits fondamentaux et de code civil justifie l'attitude défavorable.**

### La réalisation de la loi

- **Une réalisation conséquente et surtout crédible de la loi engendrera un haut surcroît des dépenses pour toutes les parties concernées.**

La garantie qu'aucun fan voyagera avec un train ordinaire signifie, pour les CFF et pour les autorités policières, un effort de contrôle immense. Des nouvelles situations avec un potentiel de conflit considérable seront produites. Le fonctionnement sans difficulté et la sécurité sur les voies seront perturbés. Les conséquences: Une publicité négative, d'ultérieures mesures concernant infrastructure et dispositif de sécurité et **des massives augmentations des coûts pour les cantons, les villes et les CFF!**

- **Une nouvelle réglementation est inutile. Avec le cadre légal actuel la séparation entre fans et voyageurs ordinaires est déjà atteinte!** Le système actuel avec les trains spéciaux s'est avéré et garantit fiabilité, ce qui est largement confirmé de la part de la police des transports, des agents de train, des enquêteurs civils, des fans et du fancoaching. En plus, une diminution des dégâts matériels est atteinte.

Saison 2009/2010: CHF 225'000.- dégâts matériels sur totalement 221 trains/plus de 100'000 voyageurs

Saison 2012/2013: CHF 160'000.- dégâts matériels sur totalement 256 trains/plus de 100'000 voyageurs

- **La nouvelle réglementation met en danger la situation actuelle. Elle ne mène pas à l'objectif défini!** Le jeu du chat et de la souris sera la conséquence. Il est prévisible que des petits groupes de fans utiliseront des trains ordinaires à partir de différentes gares. Ceci met en danger la séparation entre fans et voyageurs ordinaires.
- **Le billet combiné mine le but de la séparation des fans dans les stades.** Les fans qui ne voyagent pas avec le train spécial ne peuvent pas aller au bloc des fans extérieurs. Un grand nombre de fans se rabattra sur d'autres secteurs. Ainsi, les groupes de fans se mélangeront dans le stade, ce qui peut devenir une menace pour la sécurité.
- **La nouvelle réglementation est disproportionnée. Elle interfère dans la libre circulation et dans la liberté de réunion.** Elle n'est pas apte à atteindre le vrai but. De plus, il peut être atteint avec d'autres moyens plus légers.

Des dimensions juridiques et politico-sociales

- **La responsabilité exigée pour les associations est contraire au droit.** La responsabilité causale légère échoue à cause du rapport de subordination manquant entre associations et fans.
- **La suppression de l'obligation fondamentale de transporter touche tout le monde!** Il existe le risque qu'après les fans de sport, d'autres groupes de personnes (requérants d'asile, visiteurs de concert, etc.) seront concernés aussi.
- **Avec l'introduction de la responsabilité pour les association, la base légale pour l'extension à d'autres organisateurs de manifestations importantes est constituée** (fêtes fédérales, concerts).

Pour plus d'informations adressez – vous à Thomas Gander, directeur de fancoaching Suisse. Tel. 078 865 10 82.